

AUPAIR CONNECT — MODÈLE

# Accord de conduite du véhicule

Modèle d'accord écrit pour l'usage de la voiture par  
l'au pair.

MODÈLE

FRANÇAIS

V1.0.0

Assurance, véhicule et permis étranger : trois sujets qui peuvent bloquer un séjour ou exposer la famille. Voici le cadre général à vérifier avant de confier le volant à votre au pair, et les questions à poser à votre assureur.

## Les assurances indispensables

Un séjour au pair suppose au minimum une couverture santé et une responsabilité civile. La famille doit vérifier que la responsabilité civile du foyer couvre bien la cohabitation, et que l'au pair dispose d'une couverture santé valable pendant tout le séjour.

- Responsabilité civile du foyer : vérifier qu'elle couvre les dommages causés par l'au pair.
- Couverture santé valable sur toute la durée du séjour (carte européenne ou assurance privée).
- Assurance rapatriement pour les ressortissants hors UE/EEE.
- Conserver une copie des attestations dans le dossier famille.

## Prêter un véhicule : le point sensible

Confier une voiture à l'au pair n'est jamais automatique. Il faut vérifier que le conducteur est bien déclaré et couvert, puis formaliser les conditions par écrit pour éviter tout litige en cas de sinistre.

- Vérifier auprès de l'assureur que le conducteur additionnel est couvert et déclaré.
- Encadrer l'usage : trajets autorisés, enfants transportés, interdiction de prêt à un tiers.
- Contrôler la validité du permis et sa reconnaissance sur le territoire.
- Formaliser un accord écrit avant tout usage du véhicule.

### VÉHICULE CONCERNÉ (MARQUE, IMMATRICULATION)

## Permis étranger : ce qui varie

La reconnaissance d'un permis étranger dépend du pays d'accueil et du pays d'origine du permis. Dans certains cas un échange est nécessaire, dans d'autres une traduction ou un permis international suffit. Vérifiez la règle du pays d'accueil sur le site officiel.

- Renseignez-vous sur le site officiel des autorités du pays d'accueil.
- Prévoyez une traduction assermentée si elle est exigée.
- Anticipez les délais d'échange de permis si nécessaire.

- Ne laissez jamais conduire sans permis valide et reconnu.

## Checklist avant de confier le volant

---

- Permis valide, reconnu, éventuellement traduit.
- Conducteur additionnel déclaré auprès de l'assureur.
- Accord écrit signé sur l'usage du véhicule.
- Numéros d'urgence et procédure en cas d'accident affichés dans la voiture.
- Siège auto adapté à l'âge des enfants vérifié.

### À compléter ensemble

#### TRAJETS AUTORISÉS

---

---

#### ENFANTS TRANSPORTÉS / SIÈGES AUTO

---

---

#### INTERDICTIONS (PRÊT À UN TIERS, LONGUE DISTANCE...)

---

---

#### CONDUCTEUR ADDITIONNEL DÉCLARÉ LE (DATE)

---

#### SIGNATURE FAMILLE

---

#### SIGNATURE AU PAIR

---